

Comment faire un virement bancaire ?

RIB : BIC et IBAN

Pour effectuer un virement vous devez **obtenir un RIB du destinataire**. Sur ce Relevé d'Identification Bancaire figurent les code **BIC et IBAN**. Celui-ci l'obtient en demandant à sa banque. Comme c'est une opération assez commune il est désormais possible d'imprimer un RIB directement à partir de la section « Mon Compte » de votre banque. Historiquement le RIB contenait d'autres informations mais depuis 2010 c'est le couple BIC IBAN qui y figure.

Pour effectuer le virement, vous pouvez simplement envoyer à message à votre banque avec le RIB du destinataire ainsi que le montant que vous voulez transférer et la banque fera le reste.

Chaque banque est identifiée par son compte BIC, aussi appelé parfois le code SWIFT.

L'IBAN permet d'identifier de manière unique et à l'échelle mondiale un compte bancaire ainsi que la banque. Une partie des données de l'IBAN est donc redondante avec les données du BIC.

La définition de l'IBAN est normée et a été définie par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et le Conseil européen des paiements (ECP) contrairement au BIC qui est issue de la société SWIFT.

Le nombre de caractères de l'IBAN varie entre chaque pays ainsi que sa structure. Voici un exemple d'IBAN en France :

Exemple d'IBAN : FR7610107001011234567890129

La structure d'un IBAN en Franc est la suivante :

FRkk BBBB BGGG GGCC CCCC CCCC CKK

B = code banque, G = code guichet, C = numéro de compte, K = clef

Exemple de BIC : CCOPFRPPXXX (Crédit Coopératif)